

Les étapes de la télé déclaration

La déclaration en ligne est possible en accédant à la plateforme ETax via l'adresse <https://sigi.finances.gouv.td/portail>.

La demande d'accès est formulée et envoyée directement en ligne pour validation.

SE CONNECTER AU COMPTE D'ACCES COMME UTILISATEUR CONTRIBUABLE

- 1- Accéder à la page ETAX en utilisant l'adresse <https://sigi.finances.gouv.td/portail>
- 2- Le système vous ouvre une page d'accueil avec deux possibilités : « s'inscrire » ou « se connecter »



Bienvenue sur la plateforme de la Direction Générale des impôts

Vers une administration fiscale moderne, transparente et Pilier du développement durable

Nouveau contribuable

Contribuable existant

1 s'inscrire en tant que Utilisateur

- 1- Cliquer sur « s'inscrire » pour s'enregistrer en tant qu'utilisateur.
- 2- Le système va automatiquement dérouler le formulaire d'inscription vierge
- 3- Entrer votre NIF dans le champ « NIF »
- 4- Cliquer sur « vérifier »
- 5- Le système va capter les informations sur le contribuable : nom/Raison Sociale, prénoms/Sigle, NNI/RC et activité
- 6- Servir les différents champs concernant les informations sur l'utilisateur
- 7- Cliquer sur s'inscrire

Formulaire d'inscription

Information sur le contribuable

NIF* Nom/Raison sociale Prénom/Sigle

NNI/RC Activité

Information sur le contribuable

Numero d'identité nationale * Numero de telephone * Address Email *

Nom d'utilisateur * Mot de passe Repeter Mot de passe

[Pour se connecter, cliquez ici](#)

- 8- Un message confirme que votre demande en tant qu'utilisateur a été envoyée
- 9- Un agent des Impôts doit nécessairement valider votre demande
- 10- Cliquer sur continuer pour se connecter en tant que utilisateur

Merci !
Votre soumission a été envoyée.
[Continuer](#)

2 se connecter en tant que utilisateur

- 11- Accéder à la page ETAX en utilisant l'adresse : <https://sigi.finances.gouv.td/portail>
- 12- Le système vous ouvre une page d'accueil avec « connecter »
- 13- Cliquer sur « se connecter »
- 14- Entrer votre NIF
- 15- Cliquer « Vérifier »

Se connecter

NIF

[Mot de passe oubliée?, cliquez ici](#)

- 16- Entrer le nom d'utilisateur
- 17- Entrer votre mot de passe
- 18- Cliquer sur « se connecter »
- 19- Vous accédez automatiquement à la page d'activités : mon compte, déclarations, paiements...

Se connecter

NIF

Nom d'utilisateur

Mot de Passe

[Mot de passe oubliée?, cliquez ici](#)

NB : Un guide d'utilisation de la procédure de télé déclaration est disponible pour les contribuables

PRESIDENCE DE TRANSITION

PRIMATURE

MINISTRE DES FINANCES DU BUDGET
ET DES COMPTES PUBLICS

SECRETARIAT D'ETAT

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS

PRESENTATION D'ETAX**Présentation de ETAX**

- E TAX est une application web mise en place par la Direction générale des Impôts (DGI), au service des contribuables, pour leur permettre de s'immatriculer, de déclarer, de payer leurs impôts et taxes, ainsi que d'adresser des requêtes à l'administration fiscale et de recevoir des réponses en ligne.

L'adresse en ligne : <https://sigi.finances.gouv.td/portail>

Ou www.dgi.td?

- Tous les contribuables assujettis aux impôts et taxes prévus par le code général des impôts peuvent se servir d'ETax.

**Avantage de l'application ETax :**

- ❖ **Pour l'administration**
 - Amélioration du climat d'affaires : Obtenir et consulter en temps réels les informations des contribuables,
 - Accroître les recettes par l'élargissement de l'assiette fiscale ;
 - gestion basée sur le risque : L'application ETax crée les comptes d'impôts des contribuables lors de l'immatriculation,
 - ETax prévoit une interface entre les autres applications de toutes les régions pour les recoupements fiables et fluides des informations.
 - Sécurisation des recettes pour éviter les déperditions ;
 - Augmentation de la productivité des Agents,
 - traçabilité et automatisation des tâches effectuées et donc réduction des marges d'erreur.
- ❖ **Pour le contribuable :**
 - Immatriculation en ligne ; le contribuable n'est plus obligé de se déplacer physiquement aux services des impôts pour l'obtention d'un NIF ;
 - Il peut lui-même imprimer son certificat ;
 - Tous ses courriers peuvent être envoyés en ligne et les réponses également reçues en ligne de l'administration fiscale ;
 - Toutes les opérations peuvent être effectuées en lignes : déclarations et paiements.

Quels sont les modules d'ETax

Cette application comprend plusieurs modules à savoir :

- Immatriculation des contribuables
- Déclaration et paiement des impôts
- Recouvrement et gestion des créances
- Enfin le contrôle et le contentieux
- De tous ces modules l'immatriculation et la télé déclaration sont opérationnelles et les autres sont en cours de finalisation.

Les étapes du module immatriculation

ETax est accessible sur le site internet de la DGI via l'adresse <https://sigi.finances.gouv.td>.

Désormais, le contribuable n'est plus obligé de passer aux services des impôts pour demander et obtenir le numéro d'identifiant fiscale (NIF) ou un certificat d'immatriculation.

Il lui faudra néanmoins avoir les quatre documents obligatoires pour pouvoir s'immatriculer en ligne :

1- Pour les Entreprises :

- RCCM
- Plan de localisation ou croquis du plan
- L'acte de sincérité ou contrat de bail
- Le RIB

2. Pour les personnes physiques le RCCM est remplacé par la carte avec numéro NNI.
3. Un guide d'utilisation est disponible pour les contribuables.